

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 75 (2013)
Heft: 1

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

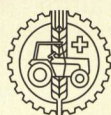
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SVLT
ASETA

Cours de conduite

Cours G40

Lieux et dates 2012

Sous réserve de changement

Aarberg BE

11.04+16.04	08.08+13.08
16.05+21.05	15.08+20.08
06.06+11.06	05.09+10.09
11.07+16.07	

Balgach SG

11.04+16.04	29.08+03.09
08.05+14.05	24.10+29.10

Bazenheid SG

04.04+09.04	25.07+30.07
23.05+28.05	08.08+13.08
27.06+02.07	07.11+12.11
04.07+09.07	

Biberbrugg SZ

30.04+06.05	23.08+30.08
07.06+11.06	17.10+22.10
25.07+30.07	07.11+12.11

Brunegg AG

07.03+12.03	04.07+09.07
04.04+09.04	05.09+10.09
02.05+07.05	03.10+08.10

Bülach ZH

08.05+14.05	15.08+20.08
11.07+16.07	10.10+15.10

Bulle FR

20.03+27.03	11.07+16.07
04.04+09.04	22.08+27.08
25.04+30.04	26.09+01.10
16.05+21.05	02.10+09.10
13.06+18.06	31.10+05.11
27.06+02.07	

Corcelles-près-Payerne VD

27.02+06.03	21.08+28.08
03.04+10.04	20.11+27.11
29.05+05.06	

Courtételle JU

21.03+25.03	20.06+25.06
18.04+23.04	29.08+03.09
23.05+28.05	19.09+24.09

Düdingen FR

18.04+23.04	12.09+17.09
20.06+25.06	17.10+22.10
22.08+27.08	

Engadin GR

15.08+20.08	
-------------	--

Frauenfeld TG

14.03+19.03	15.08+20.08
11.04+16.04	12.09+17.09
08.05+14.05	24.10+29.10
06.06+11.06	07.11+12.11
11.07+16.07	

Gossau ZH

11.07+16.07	12.09+18.09
07.08+13.08	03.10+09.10

Hohenrain LU

20.03+26.03	24.07+30.07
17.04+23.04	23.10+29.10
22.05+28.05	

Ilanz GR

29.05+04.06	
-------------	--

Interlaken BE

02.05+07.05	08.08+13.08
18.07+23.07	03.10+08.10

Kägiswil OW

16.05+21.05	10.10+15.10
29.08+03.09	

Konolfingen BE

07.03+13.03	22.08+28.08
18.04+23.04	12.09+18.09
06.06+12.06	17.10+23.10
11.07+17.07	

La Sarraz VD

07.03+12.03	29.08+03.09
18.04+23.04	12.09+17.09
30.05+04.06	30.10+06.11
19.06+26.06	

Landquart GR

14.03+19.03	08.08+13.08
04.04+09.04	22.08+27.08
16.05+21.05	19.09+24.09
13.06+18.06	17.10+22.10
18.07+23.07	

Langnau i. E. BE

07.03+12.03	13.06+18.06
25.04+30.04	11.07+16.07
23.05+28.05	29.08+03.09

Les Hauts-Geneveys NE

11.04+16.04	17.10+22.10
13.06+18.06	07.11+12.11
15.08+20.08	

Lindau ZH

28.03+02.04	26.09+01.10
30.05+04.06	31.10+05.11
31.07+06.08	

Lyss BE

03.10+08.10	07.11+12.11
24.10+29.10	

Lyssach BE

13.03+19.03	18.09+24.09
10.04+16.04	09.10+15.10
08.05+14.05	30.10+05.11
12.06+18.06	

Marthalen ZH

02.05+07.05	18.07+23.07
13.06+18.06	08.08+13.08

Mettmenstetten ZH

04.06+12.06	02.10+10.10
06.08+14.08	07.11+12.11

Moudon VD

24.04+01.05	15.08+20.08
02.05+07.05	11.09+18.09

Niederurnen GL

21.03+26.03	22.08+27.08
02.05+07.05	17.10+22.10
27.06+02.07	

Nyon VD

21.02+26.02	21.11+26.11
-------------	-------------

Oensingen SO

28.02+05.03	19.09+24.09
11.04+16.04	03.10+08.10
06.06+11.06	24.10+29.10
22.08+27.08	

Saanen BE

15.08+20.08	05.09+10.09
-------------	-------------

Salez SG

21.03+26.03	04.07+09.07
18.04+23.04	05.09+10.09
30.05+04.06	31.10+05.11

Schöftland AG

04.07+09.07	17.10+22.10
-------------	-------------

Schwarzenburg BE

25.04+30.04	31.07+06.08
30.05+04.06	12.09+17.09
25.07+30.07	10.10+15.10

Schwyz SZ

27.03+02.04	17.07+23.07
15.05+21.05	11.09+17.09

Sion VS

05.09+10.09	
-------------	--

Sissach BL

28.03+02.04	25.07+30.07
18.04+23.04	24.10+29.10
06.06+11.06	

Sitterdorf TG

21.03+26.03	22.08+27.08
04.04+09.04	05.09+10.09
25.04+30.04	19.09+24.09
16.05+21.05	10.10+15.10
20.06+25.06	31.10+05.11
25.07+30.07	

Sursee LU

06.03+12.03	08.08+13.08
03.04+09.04	29.08+03.09
01.05+07.05	04.09+10.09
06.06+11.06	03.10+08.10
10.07+16.07	

Thusis GR

20.06+25.06	19.09+24.09
-------------	-------------

Tramelan BE

30.05+04.06	24.10+29.10
-------------	-------------

Tuggen SZ

02.05+07.05	18.07+23.07
05.06+14.06	11.09+19.09

Visp VS

31.07+06.08	
-------------	--

Willisau LU

14.03+19.03	26.09+01.10
08.05+14.05	

Zweisimmen BE

30.05+04.06	05.09+10.09
-------------	-------------

Zwingen BL

27.06+02.07	26.09+01.10
-------------	-------------

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des tracteurs agricoles et des véhicules exceptionnels roulant à 40 km/h au maximum. Le G40 est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.

Conditions de participation

- Un permis de conduire de catégorie G
- Un tracteur avec dispositif de protection du chauffeur (vitesse maximale de 30 ou 40 km/h) pour la première journée
- Un tracteur et une remorque agricole pour la seconde journée (poids garanti de la remorque d'au moins 3500 kg). L'assurance du véhicule incombe au participant.

Confirmation de l'inscription

Après s'être inscrits, les participants reçoivent une confirmation. Cette dernière les autorise à s'exercer pendant un mois au volant d'un tracteur roulant à 40 km/h. Quant à la remorque, elle sera amenée sur les lieux du cours par les participants eux-mêmes, en empruntant le chemin le plus direct.

Prix du cours

Membres CHF 570.- (non-membres CHF 620.-), ristourne de CHF 100.- par le Fonds de sécurité routière.

En cas d'annulation deux semaines avant le début du cours, un montant de CHF 60.- sera perçu pour les frais administratifs.

En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

Informations et renseignements

www.g40.chwww.coursdeconduite.ch

Avec le soutien
du Fonds
de sécurité routière
(FSR)



Inscription au cours G40

Nom, prénom

Date de naissance

Adresse

NPA/lieu

N° de tél.

Portable

N° du permis de conduire (position 5, format carte de crédit)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

J'ai pris connaissance des conditions de ce cours.

Date et signature

Signature du représentant légal
ou du maître d'apprentissage

Envoyer à: ASETA, case postale, 5223 Riniken, tél. 056 462 32 00,
fax 056 462 32 01. courriel: info@agrarteknik.ch



FR

Assemblée générale

Mercredi 6 février 2013, 9 h 30

Auberge de la Croix Blanche, Le Mouret

Election statutaire pour la période 2013-2015 (Président, des membres du comité, des membres de la commission de vérification des comptes); 10 h 45 conférence « PA 2014-2017, risques et opportunités pour l'agriculture fribourgeoise » par M. Francis Egger, USP, responsable du département « économie, politique et relations internationales »; 13 h 30 visite guidée d'une installation biogaz et de cave à fromages AgroGaz Haute Sarine SA et Laiterie-Fromagerie du Mouret.



GE

Mercredi 23 janvier 2013, 10 h 30

Salle communale de Céligny

Elections statutaires: Berthelet Christophe, Pottu Jacques, Favre Bertrand et Desbiolles Flavien acceptent un nouveau mandat; élection d'un vérificateur aux comptes, cotisations, Assemblée des délégués ASETA 2013; suivi d'une fondue bourguignonne à la salle communale de Cheserex (VD)



Vaud

Jeudi 14 février 2013, 10 h 30

au Casque d'Or, Centre de la Protection civile à Gollion

Election de la Commission de gestion; conférence: « Permis des charriots élévateurs, obligatoire? » (par M. Etienne Junod, SPAA): « Feux de gabarit obligatoires en 2013! » (par M. Michel Liaudat, SAN); fondue bourguignonne à CHF 30.-, inscription obligatoire auprès de M^{me} Anne-Lise Amez-Droz, 021 864 59 25, alamez-droz@bluewin.ch, jusqu'au 7 février 2013.



FR

« Formation Permis G »

« Cours sur la circulation routière et l'équipement des véhicules automobiles agricoles »

L'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture (AFETA), avec l'aide des instructeurs de la Police cantonale et de l'Institut agricole de Grangeneuve (IAG) met, comme chaque année, sur pied des cours en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie G (véhicules automobiles agricoles dont la vitesse maximale n'excède pas 30 km/h) qui donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.

Ces cours auront lieu pendant une journée, soit le lundi 8, mardi 9 ou mercredi 10 avril 2013. Ils sont destinés aux jeunes garçons et filles nés avant le 1^{er} mars 2000.

Les bulletins d'inscription sont disponibles auprès des secrétariats des CO du canton ou auprès de l'AFETA, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 00. L'inscription est possible jusqu'au 1^{er} mars 2013. Impérativement respecter ce délai!



Vaud

Formation pour obtenir le permis de conduire de la catégorie G

Permis également reconnu pour la conduite d'un cyclomoteur, formation théorique valable pour la catégorie F (véhicule limité à 45 km/h)

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G. Il est possible de passer l'examen 1 mois avant l'anniversaire.

Prix du cours: membre ASETA VAUD: CHF 50.-

(non-membre: CHF 100.-)

Renseignements et inscriptions auprès de l'ASETA Riniken, tél. 056 462 32 00.

Bulletin d'inscription pour la formation F/G à envoyer à:
ASETA, M^{me} Amez-Droz, rte des Chauffours 1
1147 Montricher, ou à:
alamez-droz@bluewin.ch

Nom (du participant) _____

Prénom (du père) _____

Date de naissance _____ Membre ASETA Vaud ☐ oui ☐ non

Téléphone _____ Portable _____

Adresse _____

NPA, localité _____

Demande de permis déjà adressée au Service des automobiles
☐ Oui ☐ Non

Lieu désiré: ☐ Morges ☐ Moudon ☐ Yverdon

Date cours:

☐ 1^{er} semestre 2013 ☐ 2^e semestre 2013



SVLT
ASETA

Centre de formation

Chemin de Grange-Verney 2, 1510 Moudon

Tout le programme sur
www.agrartechnik.ch

Infos et inscription directement
par **tél. 021 557 98 98**
ou **fax 021 557 98 99**

Délai d'inscription

➤ Une semaine avant le début du cours

Horaire des cours

Matin de 9 h à 12 h ; après-midi de 13 h à 16 h

Repas de midi

Les participants ont la possibilité de manger au réfectoire de l'Ecole d'agriculture Agrilogie Grange-Verney.

Facturation des cours

Les participants reçoivent la facture après le cours.

Prix des cours

Les prix entre parenthèses concernent les participants qui ne sont pas membres ASETA.

Soudure (Nombre de participants: 4 à 6)

AS 10 Soudures électriques

3 jours, CHF 350.– (CHF 430.–)

Les bases de la soudure électrique à l'électrode et au fil. Réglage des appareils – soudure en diverses positions – électrodes et aciers
10, 11 et 17 janvier 2013

➤ Les participants peuvent apporter des pièces à réparer.

AS 13 Soudure au fil

1 jour, CHF 125.– (CHF 165.–)

Fonctionnement et réglage des appareils – soudure en position sur différentes épaisseurs
14 février 2013

Inscription

Cours, désignation et n°: _____

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

NPA, localité: _____

Tél.: _____ Courriel: _____

Date, signature: _____

☐ Je suis membre ASETA, numéro de membre: _____

☐ Je veux profiter des tarifs des membres ASETA et devenir membre ASETA

Envoyer ou faxer: **Centre de formation ASETA, Chemin de Grange-Verney 2, 1510 Moudon**

Programme des cours 2012-2013

Travaux à l'atelier (Nombre de participants: 5 à 10)

AS 25 Mieux traiter

1 jour, CHF 125.– (CHF 165.–)

Bien connaître son pulvérisateur – déterminer le choix des vitesses, buses, pression, diamètre des gouttelettes, dérive – adaptation du pulvérisateur pour bas volume
1^{er} mars 2013



AS 29 Petits moteurs

(tondeuses à gazon)

1 jour, CHF 125.– (CHF 165.–)

Fonctionnement, entretien et dépannage de petits moteurs à 2 et 4 temps
12 février 2013

Rénovation bâtiment (Nombre de participants: 5 à 8)

AS 34 Maçonnerie

2 jours, CHF 240.– (CHF 300.–)

Teneurs en ciment des crépis et bétons – rudiments pour le coffrage et le ferrailage – montage d'un mur, crépissage et talochage – conseils pour l'exécution d'un dallage; dalle suspendue, fondations d'un mur; choix de matériaux; prix au m²
7 et 8 mars 2013

Informatique

(Nombre de participants: 4 à 8)

Public visé: débutants possédant un ordinateur

AS 04 Je débute avec Word

2 jours, CHF 240.–

Apprendre à connaître et surtout à utiliser le plus connu des traitements de texte – nombreux exercices pratiques

11 et 18 janvier 2013

Public visé: personnes débutant avec Word

AS 05 Je débute avec Excel

2 jours, CHF 240.–

Savoir travailler avec les tableurs – connaître les fonctions de bases
Nombreux exercices pratiques

12 et 26 février 2013

Public visé: personnes débutant avec Excel 7 ou Office 95

Remarque: ce cours n'est pas destiné aux utilisateurs voulant perfectionner leurs connaissances du tableur (macro, etc.).

AS 06 Bien utiliser internet**1 jour, CHF 125.-**

Quel matériel faut-il pour surfer ? Que trouver sur internet ? Utilité et fonctionnement, branchement, abonnements. Comment gérer une adresse e-mail.

*15 janvier 2013***AS 09 Aller plus loin avec Word****1 jour, CHF 125.-**

Utilisation des macros – style – modèle – insertions automatiques – formulaires – gestion de document long, etc. D'entente avec les participants, un choix sera fait pour la journée.

5 mars 2013

Remarque: 2^e niveau, pour les personnes ayant suivi le cours de base.

NOUVEAU**AS 08 Créer un site web****2 jours, CHF 240.-**

Vous allez créer votre propre site web. La page d'accueil, des diaporamas, des animations, des listes de prix, etc.

Vous pouvez également créer un magasin avec des articles que les internautes pourront vous acheter en payant soit par carte bancaire, soit par facture...

Nous abordons bien sûr le côté « coût » d'avoir son propre site. Comment réaliser les mises à jour, etc.

8 et 15 février 2013**Renseignements pour les cours d'informatique :**

Frédéric Meyer
Au Chattelet

1063 Peyres-Possens

079 323 10 33 • frede55@bluewin.ch

**SVLT****ASETA****www.G40.ch****PNEUHAUS EDI LEU**

**VENTE & CONSEIL
MONTAGE SUR PLACE
STOCK IMPORTANT**

PROFITEZ
DE NOS SERVICES



PNEUHAUS EDI LEU
Hohenrainstrasse 44
CH-6280 Hochdorf

Tél. +41 (41) 910 03 10
Fax +41 (41) 910 52 05
www.pneuhauseu.ch

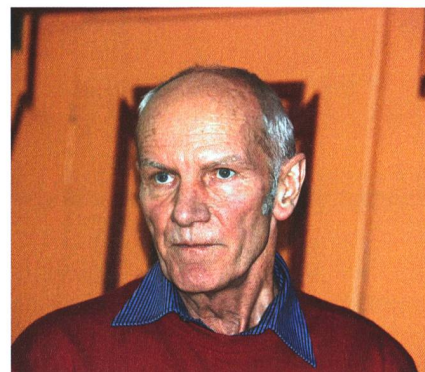
PNEUS AGRICOLES, ROUES COMPLÈTES, ESSIEUX

GOODYEAR**Continental****MICHELIN****VEDESTEIN****BKT****Kleber****Mitas****TRELLEBORG**

Encourager la quête de nouveaux membres

Le conflit entre l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture et la section de Berne dû à une divergence d'opinion au sujet de l'encaissement de 2011 est désormais clos.

Dominik Senn



Res Burren, ancien formateur G40, conseille de bien lire les indications mentionnées sur le permis de circulation. (Photo: Dominik Senn)

Quelque 80 membres de la section bernoise de l'ASETA se sont retrouvés à Schönbühl pour leur 85^e Assemblée générale. Des membres d'honneur, des représentants des sections voisines, de même que le président de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture et conseiller national Max Binder étaient présents. Klaus Brenzikofer, président de la section bernoise, et Peter Gerber, gérant, ont expliqué une dernière fois les différentes positions à l'Assemblée réunie et présenté le consensus trouvé: la section bernoise et l'ASETA se partagent la somme de 26 000 francs, objet du litige, chacun recevant la moitié destinée à la quête de nouveaux membres. Max Binder s'est montré satisfait de cette « solution au profit du développement, qui satisfait toutes les parties ». Ce différend a été réglé par une poignée de mains sous les applaudissements des agriculteurs présents.

Gros soucis pour le permis de conduire de catégorie G

Une perte de 36 000 fr. a été comptabilisée suite à la baisse des revenus des cours

pour le permis de conduire de catégorie G/F, des contrôles des pulvérisateurs et des cotisations des membres pour l'année considérée (novembre 2011 à octobre 2012). La section bernoise compte actuellement 3108 membres. Peter Gerber pense que c'est surtout la baisse du nombre de participants aux cours théoriques de catégorie G qui pose problème, avec 150 candidats de moins que l'an dernier. Dès 2013, il n'y aura plus d'examen en groupe, ce qui risque de diminuer encore le nombre de participants aux cours. Les examens ne seront plus effectués que sur les sites de Berne, Bützberg, Orpund et Thoun sous forme de choix multiples (Multiple Choice).

Afin de rééquilibrer le budget 2013, les cotisations annuelles ont été fixées à 90 fr., l'augmentation de 20 fr. sollicitée par le comité ayant été acceptée à l'unanimité. L'Assemblée a également accepté avec une forte majorité le rapport annuel les comptes, le budget 2013 et le programme d'activités 2013, qui prévoit outre la formation pour le permis de conduire de catégorie G, les contrôles de pulvérisateurs

d'avril à septembre, les contrôles de freins le 21 mai à Finsterhennen, le 22 mai à Lätti et le 24 mai à Rohrbach, des gymkhanas de tracteurs en juin et juillet, et la Journée des fourrages le 5 septembre sous l'égide de l'OGG (Société économique et d'utilité publique du Canton de Berne) et de l'Inforama. En conclusion, Res Burren, ancien formateur du G40, a expliqué comment interpréter correctement les différentes indications du permis de circulation. Il a aussi appelé les personnes présentes à participer dès que possible aux différentes commissions locales et régionales travaillant sur les mesures toujours plus répandues d'apaisement de la circulation, afin de pouvoir influencer les processus à la base; en effet des réclamations ou oppositions sur le tard n'ont que peu de chance d'être prises en compte. ■

Doser avec précision : RAUCH signifie travailler économiquement et écologiquement !



MDS



Axis



Axera



Quantron E

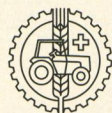


Epandeurs



Rauchcenter

3052 Zollikofen, tél. 031 910 30 11, www.rauchcenter.ch
Un département de Ott machines agricoles SA



SVLT
ASETA

Formation continue OACP

Cours pour chauffeurs poids lourds



Toute personne détentrice d'un permis de conduire de catégorie C ou C1 (véhicules à moteur supérieur à 3,5 t) doit, selon l'Ordonnance sur l'admission des chauffeurs professionnel (OACP), suivre un perfectionnement obligatoire de cinq jours (35 heures) en l'espace de cinq ans.

Après 2014, c'est uniquement de cette façon qu'un chauffeur – détenteur d'un certificat fédéral de capacité – sera autorisé à effectuer des transports industriels au moyen de véhicules des catégories susmentionnées. Pour les catégories D et D1 (poids lourds pour le transport de passagers), ce délai échoit en 2013 déjà.

Sous réserve de modifications

Les repas, la documentation et l'attestation sont inclus dans le prix.

OTR1/tachygraphes

**1 journée, CHF 285.–
(non-membres 310.–)**

Le cours met l'accent sur l'utilisation du tachygraphe selon les exigences de l'Ordonnance sur la durée du travail et du repos (OTR1) en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011.

Moudon (VD)
Mardi 19.2.2013

Premiers secours

**1 journée, CHF 295.–
(non-membres 320.–)**

En cas d'accident dans la circulation routière, les participants adoptent le comportement adéquat. Ils évaluent l'état de la personne accidentée selon le schéma ABCD, appliquent les mesures immédiates pour sauver la vie, portent secours avec les systèmes de positionnement et de sauvetage, et savent utiliser un défibrillateur cardiaque.

Moudon (VD)
Mardi 29.1.2013
Mardi 19.3.2013

Accident/incendie

**1 journée, CHF 385.–
(non-membres 410.–)**

Les participants acquièrent les bases théoriques et pratiques pour conduire en toute sécurité et sans accident. Ils adoptent un comportement adéquat en cas d'accidents et d'incendie sur la route et dans les tunnels routiers. L'image du chauffeur professionnel sert d'exemple.

Moudon (VD)
Jeudi 21.3.2013
Vendredi 22.3.2013

Assurer la charge

**1 journée, CHF 295.–
(non-membres 320.–)**

Les participants acquièrent les bases théoriques et pratiques pour charger de manière correcte et arrimer dans les règles de l'art les marchandises à transporter.

Moudon (VD)
Mercredi 13.2.2013
Lundi 18.2.2013

www.coursdeconduite.ch

pour davantage d'informations et conditions de participation

Inscription pour cours OACP

Cocher ☐ OTR1 ☐ Assurer la charge ☐ Premiers secours
ce qui convient ☐ Accident/incendie ☐ Véhicules et technique

Date du cours: _____ Lieu du cours: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ N°: _____

NPA/lieu: _____

Téléphone: _____ Portable: _____

Courriel: _____

N° de membre ASETA: _____ Date de naissance: _____

☐ Je souhaite profiter des tarifs accordés aux membres et ainsi adhérer à l'ASETA.

N° du permis de conduite (rubrique 5 sur le permis de conduire)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date: _____ Signature: _____

Envoyer à l'ASETA, Ausserdorfstrasse 31,
5223 Riniken, tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01,
courriel: zs@aarartechnik.ch, www.coursdeconduite.ch

Le module « Éléments fertilisants et utilisation des engrais » est publié

L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) ont publié le 20 décembre 2012 le module « Éléments fertilisants et utilisation des engrais » de l'Aide à l'exécution pour la protection de l'environnement dans l'agriculture.

Ce module concrétise les bases légales dans différents domaines : valeurs limites en éléments fertilisants, utilisation des engrais de ferme et des produits issus de la méthanisation, utilisation d'engrais azotés en hiver, réduction des pertes d'ammoniac lors de l'épandage, garde d'animaux de rente en plein air et entreposage temporaire d'engrais en plein champ. L'aide à l'exécution comporte en outre un aide-mémoire pour le contrôle.

L'aide à l'exécution « Protection de l'environnement dans l'agriculture » a été élaborée en collaboration avec les cantons sur la base des aides à l'exécution fédérales existantes qui ont été mises en concordance avec la législation environnementale en vigueur et complétées, en tenant compte de l'expérience acquise dans le domaine de l'exécution. L'aide à l'exécution comporte cinq modules. Le module « Constructions rurales » a été publié en janvier 2011 et actualisé en mai 2012. Après la publication aujourd'hui du module « Éléments fertilisants et utilisation des engrais » suivra celle des modules « Produits phytosanitaires », « Protection des sols » et « Installations de biogaz ». Chaque module est élaboré dans un groupe de travail réunissant des représentants de l'OFEV et de l'OFAG, de la Conférence suisse des chefs de services et offices de protection de l'environnement (CCE), de la Conférence des services de l'agriculture des cantons (COSAC) ainsi que de la recherche et de la vulgarisation. Avant sa publication, chaque module est soumis pour examen aux autorités cantonales et aux autres milieux intéressés.

L'aide à l'exécution « Éléments fertilisants et utilisation des engrais » sera publiée uniquement sous forme électronique (téléchargement : www.umwelt-schweiz.ch/uv-1225-f).



Bulletin de commande ASETA

Combinaison enfants 100 % coton, bleu/rouge	Age Taille	2 92	3 98	4 104	6 116	8 128	10 140	12 152	14 164
	CHF	38.–			43.–			48.–	
	Quantité								
Salopette, rouge, CHF 58.–	Taille	44	46	48	50	52	54	56	58
75 % coton, 25 % polyester	Quantité								
T-shirt, gris chiné, CHF 18.–	Taille	S		M		L		XL	
100 % coton	Quantité								

Frais d'envoi et TVA non inclus. Paiement dans les 30 jours, net.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

NPA, lieu _____

Envoyer à ASETA, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31

75^e année

**Technique
Agricole**

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA),
Willi von Atzigen, directeur

Rédaction

Ueli Zweifel : red@agrartechnik.ch
Dominik Senn : dominik.senn@agrartechnik.ch
Ruedi Hunger : hunger@bluewin.ch
Ruedi Burkhalter : r.burkhalter@agrartechnik.ch
Tél. 056 462 32 50

Abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken,
tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01
Internet : www.agrartechnik.ch

Annonces

Agro-Publications, Dammweg 9, case postale,
CH-3001 Berne
tél. 031 330 95 01,
fax 031 330 95 30,
landtechnik@agripub.ch,

Vente des annonces

Andreas Schwab, tél. 031 330 95 10
E-mail : andreas.schwab@agripub.ch
Daniel Sempach, tél. 034 415 10 41
E-mail : daniel.sempach@agripub.ch

Tarif des annonces

Tarif valable : 2012
Rabais de 25 % sur la combinaison
avec *Schweizer Landtechnik*

Imprimerie et expédition

Stämpfli Publications SA
Wölflistrasse 1, 3001 Berne

Coordination de production

Roberto Bruno

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse : CHF 107.– par an (TVA incluse)
Gratuit pour les membres ASETA
Etranger : prix sur demande

Numéro 2/2013

Marché

Epandeurs à fumier : systèmes et technique

Sécurité

Aspects de la prévention et de la santé
à l'EuroTier

Plate-forme

Grande variabilité des travaux pour soins
aux onglons

**Le numéro 2/2013 paraîtra
le 14 février 2013.**

Dernier jour pour les ordres d'insertion :
25 janvier 2013